

Assemblée générale annuelle

Procès-verbal de l'AGA, réunion du 13 juin 2019, 19 h, à la CDC

Étaient présents : Suzanne Bellefeuille, Nycol Beaulieu, Pierre Bruneau, Paul Bureau, Pascal Caputo, Andrée-Anne Carrier, Geneviève Chicoine, Isabelle Desjardins, Julie Desmarais, Rosalie D. Gagné, Danny Gaudreault, Natalie Lafortune, Claudette Lemay, Pierre-Étienne Massé, Francis Montillaud, Gabriel Morest, Anne-Marie Ouellet, Jean Paradis, Florence-Delphine Roux, Sandra Tannous.

Absences motivées : Georges Audet, François Cormier, Jean-Pierre Lacroix, Marie-Andrée Houde, Ileana Hernandez, Alexis Lepage, Jean Paradis, Charles-Antoine Turcot, Adeline Rognon, Alexis Lepage.

Absences non motivées : Daniel Mireault.

Ouverture de la réunion à 19 h 09

#	Sujets	Décisions - Suivis
1	Nomination à la présidence et à la prise de notes (VOTE)	
	Geneviève Chicoine à la présidence et Pierre-Étienne Massé à la prise de notes	Proposé par Julie Desmarais Appuyé par Isabelle Desjardins
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour (VOTE)	
	Geneviève Chicoine a lu l'ordre du jour	Proposé par Marie-Ève Fortier Appuyé par Isabelle Desjardins Adopté
3	Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2018	
	Aucune modification n'est apportée au pv du 14 juin 2018 (distribué aux membres dans les délais prescrits avant l'AGA)	Proposé par Nycol Beaulieu Appuyé par Danny Gaudreault Adopté
4	Présentation des états financiers 2018 de la coopérative (synthèse : annexe 4, document intégral : envoyé par courriel le 2 juin 2019 avec l'ordre du jour)	
	Mme Lembo (comptable agréée) a présenté les états financiers de 2018.	
5	Attribution des surplus de l'année financière 2018	
	Rosalie D. Gagné propose que le surplus de 2086 \$ dégagé à la fin de l'année financière 2018 soit intégré à la réserve générale.	Proposé par Rosalie D. Gagné Appuyé par Isabelle Desjardins Adopté à l'unanimité Résolution no: 20190613-1
6	Nomination d'un.e auditeur.trice pour l'année financière 2019	
	Rosalie D. Gagné propose que Mme Lembo soit nommée comme auditrice pour l'année financière 2019.	Proposé par Rosalie D. Gagné Appuyé par Claudette Lemay Adopté à l'unanimité Résolution no: 20190613-2
7	Proposition de modification au règlement de sélection (annexe 2)	
	Il est proposé que le nombre de candidat minimum inscrits sur la liste d'attente de la coopérative passe de 20 à 10, excluant les anciens membres qui sont inscrits sur la liste. Ainsi, il est proposé d'apporter les modifications suivantes au point 7 (Procédure de recrutement) de la <i>Politique de sélection et d'intégration des nouveaux membres</i> : Remplacer le premier paragraphe par: Lorsque la liste d'attente comporte moins de 10 candidats inscrits (sans tenir compte des anciens membres inscrits à la liste), l'équipe met en place un nouveau processus de sélection par appel de candidature. Retirer le deuxième paragraphe du même point: L'équipe de la sélection procédera au moins une fois aux deux ans, dépendamment du nombre de candidats sur la liste d'attente, et selon le calendrier des activités annuelles, à l'appel de candidature pour effectuer une sélection.	Proposé par Anne-Marie Ouellet Appuyé par Geneviève Chicoine Adopté à l'unanimité Résolution no: 20190613-3

8	Proposition de modification au contrat de membre (annexe 3)	
	Il est proposé de rencontre obligatoire la formation Ma coop mon choix (ou son équivalent) aux nouveaux membres en intégrant cette condition au contrat de membre. <u>Modification proposée au contrat de membre</u> Ajout d'un nouveau point b au point 3. <i>En conséquence, le membre s'engage :</i> (les autres points demeurant mais étant décalés (le b actuel devient c et ainsi de suite) : b) à suivre la formation Ma Coop mon choix (ou son équivalent) offert par la FECHIMM, dans les 12 mois, à partir de la signature de son bail. Danny Gaudreault propose un amendement : ceux qui ont déjà habité en coop (au moins un an) n'ont pas besoin de suivre cette formation. Le nouveau point se lit maintenant ainsi : b) à suivre la formation <i>Ma Coop mon choix</i> (ou son équivalent) offerte par la FECHIMM, dans les 12 mois suivant la signature de son premier bail, exception faite des personnes qui ont été membres au moins un an dans une coopérative d'habitation.	Proposition de Geneviève Chicoine Appuyée par Natalie Lafortune Amendement proposé par: Danny Gaudreault Appuyé par Isabelle Desjardins Amendement adopté à L'unanimité Proposition amendée: Proposée par Natalie Lafortune Appuyée par Pierre Bruneau Adopté à l'unanimité Résolution no: 20190613-4
9	Élection de 3 administrateurs.trices au C.A. (administrateurs.trices sortants : Pierre Bruneau, Rosalie D. Gagné, Anne-Marie Ouellet).	
	Les membres suivants ont été proposés : Julie Desmarais, appuyée par Rosalie Dumont-Gagné propose Pierre Bruneau, qui accepte Natalie Lafortune, appuyée par Geneviève Chicoine propose Anne-Marie Ouellet, qui refuse Geneviève Chicoine, appuyée par Danny Gaudreault propose Rosalie Dumont-Gagné, qui accepte Natalie Lafortune, appuyée par Anne-Marie Ouellet propose Danny Gaudreault, qui accepte (au 2^e tour) Nicol Beaulieu, appuyée par Claudette Lemay propose Florence-Delphine Roux, qui refuse Rosalie Dumont-Gagné, appuyée par Geneviève Chicoine propose Francis Montillaud, qui refuse Paul Bureau, appuyée par Rosalie Dumont-Gagné propose Andrée-Anne Carrier, qui refuse Anne-Marie Ouellet, appuyée par Isabelle Desjardins propose Pierre-Étienne Massé, qui refuse Rosalie-Dumont-Gagné, appuyée par Geneviève Chicoine propose Nicol Beaulieu, qui refuse Suzanne Bellefeuille, appuyée par Rosalie Dumont-Gagné propose Marie-Ève Fortier, qui refuse Anne-Marie Ouellet, appuyée par Pierre Bruneau propose Gabriel Morest, qui refuse Rosalie Dumont-Gagné, appuyée par Isabelle Desjardins propose Paul Bureau, qui refuse L'assemblée souligne l'excellent travail fait par Anne-Marie Ouellet au sein du C. A. au cours des dernières années et la remercie de son implication.	Rosalie D. Gagné et Pierre Bruneau conservent leur rôle d'administrateurs pour un autre mandat. Danny Gaudreault siégera sur le C. A. en remplacement d'Anne-Marie Ouellet
10	Élection du jury de sélection (jury sortant : Georges Audet (rempl.), Geneviève Chicoine, Marie-Ève Fortier, Alexis Lepage)	
	Les membres suivants ont été proposés ou se proposent pour faire partie du jury de sélection de la coopérative: Marie-Ève Fortier se propose, appuyée par Claudette Lemay Claudette Lemay se propose, appuyée par Rosalie Dumont-Gagné Anne-Marie Ouellet se propose, appuyée par Pierre Bruneau	Les 4 nouveaux membres du jury de sélection sont les suivants : Marie-Ève Fortier Fortier Claudette Lemay Anne-Marie Ouellet Sandra Tannous

	Natalie Lafortune, appuyée par Isabelle Desjardins, propose Sandra Tannous, qui accepte Rosalie Dumont-Gagné, appuyée par Nycol Beaulieu propose Paul Bureau, qui refuse.	
11	Airbnb et coopérative d'habitation	
	Geneviève Chicoine présente le résultat d'une recherche d'information sur ce sujet, notamment auprès de la FECHIMM. À retenir : les sous-locations de court terme de type Airbnb sont assujetties au règlement concernant la sous-location (demande et accord nécessaire du CA, etc.), l'interdiction de ce type de location ne nécessite donc pas qu'un règlement spécifique soit adopté. Par ailleurs d'autres principes liés aux coopératives (par exemple le règlement de l'OMHM pour les personnes subventionnés qui interdit la sous-location) encadrent également ce genre de pratique. C'est une pratique qui n'est pas compatible avec le modèle coopératif.	Cette information sera diffusée dans l'Info-membre pour que les membres absents à l'AGA puissent aussi être au courant.
12	Gestion des déchets	
	Anne-Marie Ouellet a expliqué que la coop mettra fin prochainement à son contrat avec Matrec. Les ordures seront donc ramassées par la ville, des bacs noirs remplaceront le conteneur.	On propose pour de meilleures communications et un accès en tout temps, un arrimage entre les équipes responsables de la gestion des déchets et du site Internet
13	Varia	
	-L'imprimante sera remplacée en juin -Le cahier de membre sera bientôt disponible en version Web, dans une section réservée aux membres (avec mot de passe). Les membres seront appelés à aller vérifier si les documents qui sont en ligne sont à jour. -Il reste 3 smart pots de disponibles.	
14	Évaluation de la rencontre	
	Rapide et efficace	
15	Levée de l'assemblée	
	20 h 58.	

Geneviève Chicoine, présidente

Pierre Bruneau , secrétaire